

8^{ème} édition

INITIATIVE "♀" FÉMININ



CONCOURS
DE CRÉATRICES ET REPRENEUSES
D'ENTREPRISE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Concours organisé par  AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ACTIVE

Avec le soutien de





Les candidates soutenues par Centre Ain Initiative

Centre Ain Initiative 

Vanessa BAL – LS Nomade – Salon de coiffure itinérant – Bourg-en-Bresse



Avec un CAP et BP coiffure, et une dizaine d'années d'expérience, Vanessa réfléchit pour concilier sa vie de famille avec sa passion, la coiffure, et son désir d'indépendance. Le concept de l'itinérance lui paraît alors comme une solution. « Les trucks sont présents pour la restauration, pourquoi pas pour la coiffure !? ». Elle se lance fin 2015 : **« je n'avais aucun apport personnel et ma banque ne voulait pas me suivre dans mon projet. J'ai rencontré une conseillère à la BGE qui m'a aidé à construire mon prévisionnel, puis je l'ai présenté à Centre Ain Initiative qui m'a fait confiance en m'accordant un prêt d'honneur de 5 000€ et une garantie FGIF sur mon emprunt bancaire. La banque m'a alors suivi. »** Elle crée son salon de coiffure itinérant, via l'acquisition d'un camping-car réhabilité et aménagé pour cette activité, et met en place des tournées programmées dans les villages dépourvus de salon, avec l'appui des municipalités qui trouvent alors un nouveau service à

apporter aux habitants.

« Je participe au concours pour la deuxième et dernière fois en espérant que ce soit la bonne. Je souhaite à travers ce concours que le concept du truck ouvre des portes à toute sorte de commerces en itinérance pour pallier au désert commercial de certains villages. En participant, j'espère avoir des retombées médiatiques pour développer encore ma clientèle. Le challenge donne une vraie motivation pour continuer à avancer ».

Aurélié PAGE – Transport Courvoisier – Transport routier de marchandises - Villereversure



Aurélié Page, salariée de l'entreprise depuis 20 ans et bras droit de M. Courvoisier gérant, accepte en septembre 2016, de reprendre la société suite à la proposition de son employeur au départ pour la retraite. La société compte alors 11 chauffeurs et 2 administratifs. Aurélié maîtrise son projet sous tous ses aspects, économiques, stratégiques et financiers. Son envie : continuer à s'investir pour cette entreprise familiale et opérer un repositionnement stratégique pour redynamiser la société qui a souffert pendant la crise en recentrant l'activité sur le marché national et régional. Elle trouve appui auprès de son équipe qui la respecte, de son mari, chauffeur dans l'entreprise qui s'associe à elle pour créer une holding dont elle est majoritaire à 99% et présidente, et trouve des fonds auprès de **Centre Ain Initiative** qui l'accompagne financièrement par le biais d'un prêt d'honneur et d'une garantie FGIF sur son emprunt bancaire.

1 an après la reprise, Aurélié participe au concours O féminin. Sa motivation première : la prime de 3000€ à la clé qui lui permettrait de développer son entreprise, d'obtenir un financement à court terme pour embaucher un chauffeur supplémentaire dès début 2018. **« Par la réalisation du dossier, j'espère également aider les femmes à prendre connaissance des aides et accompagnement dont elles peuvent bénéficier. Les échanges avec Centre Ain Initiative ont donné plus de profondeur à mon projet. Par ailleurs, j'ai trouvé la rédaction du dossier de candidature un peu salvateur ; à un an d'activité, cela m'a permis de faire un point, écrire mon ressenti sur cette reprise et faire mon premier bilan personnel et professionnel »**

INITIATIVE "♀" FÉMININ



Hélène MORAWSKI – Epicerie multiservices VIVAL – St Julien sur Reyssouze



Hélène Morawski accorde une place importante au travail dans sa vie et après avoir été co-gérante chez petit casino, elle rêve d'être à son compte dans ce type de commerce.

Alors, quand en 2015 l'occasion se présente de reprendre dans son village, l'épicerie Vival, elle se lance « quitte à travailler à 200%, autant que ce soit pour mon propre compte ».

Elle contacte pôle emploi pour bénéficier des dispositifs ACCRE et ARCE et avec l'aide d'un cabinet comptable, démarche les banques et **trouve appui auprès de Centre Ain Initiative qui lui accorde 10 000 € de prêts à taux 0 et une garantie FGIF sur son emprunt bancaire.**

Avec son goût pour le contact humain et ses valeurs d'entraide, elle développe rapidement les services de l'épicerie vers du pressing, livraisons à domicile, espace de consommation sur une terrasse devant le magasin... tout ça dans le but de créer du lien et faire de son magasin un lieu de convivialité.

Presque 2 ans après la reprise, elle saisit l'opportunité de candidater au concours O féminin. « **Cela m'a donné l'occasion de faire partager mon parcours, de revenir sur les difficultés rencontrés et faire un bilan. Grâce à ce concours j'ai fait la rencontre très positive d'une bénévoles de Centre Ain initiative avec laquelle j'ai beaucoup échangé et partagé. En participant, je fais aussi parler de mon magasin. Et l'idée d'être récompensée pour mon parcours serait d'autant plus gratifiant** »

LE CONCOURS DANS LES GRANDES LIGNES

114 candidates sur la région Auvergne Rhône-Alpes -> 10 sur l'Ain --> 3 accompagnées par Centre Ain Initiative

4 PRIX ET 15 000 € À GAGNER !

GRAND PRIX INITIATIVE "♀" FÉMININ : 6 000 €

Le Grand prix Initiative ♀ Féminin récompense une entrepreneure pour son parcours, son professionnalisme, sa vision stratégique et la pertinence et fiabilité économique de son projet.

PRIX "INNOVATION" : 3 000 €

Le prix "innovation" récompense une entrepreneure qui a développé une activité innovante au sens large (innovation technologique, d'usage ou sociale).

PRIX "QUARTIERS" : 3 000 €

Le prix « quartiers » récompense une entrepreneure issue et/ou qui a développé une activité dans un quartier urbain dit "prioritaire".

PRIX "TERRITOIRE RURAL" : 3 000 €

Le prix « territoire rural » récompense une entrepreneure qui a développé une activité dans un territoire dit « rural ».

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le concours est ouvert à toute structure :

- créée ou reprise entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2016
- dirigée par une femme (gérante et au moins 50 % des parts détenues par une ou plusieurs femmes dans le cas des sociétés)
- financée par une association **des réseaux** Initiative France ou France Active
- créée ou reprise en Auvergne-Rhône-Alpes (siège social)

Pour participer, la candidate ne peut pas avoir été nommée ou lauréate des éditions précédentes du concours.

CALENDRIER

- **30 Septembre 2017** Fin de dépôt des candidatures
- **20 Octobre 2017** Annonce des 16 nominées
- **14 Décembre 2017** Jury final et cérémonie de remise des 4 prix à Lyon

Contact presse : Nathalie Curt 04.69.81.13.50 n.curt@cai01.com